

Paris conseille aux Français de quitter la Guinée

À Conakry, les dérapages des forces de sécurité de la junte sont de plus en plus nombreux. Malgré la pression internationale, Moussa Dadis Camara s'accroche au pouvoir.



Les 2 400 Français de Guinée ont été priés, mercredi soir, de prendre le premier avion et de quitter un pays où la junte militaire ne contrôle désormais la situation qu'en recourant à la terreur.

Le ministère français des Affaires étrangères signalait alors des « **attaques d'habitations ou de véhicules, avec leur conducteur à bord, par des groupes armés et organisés** », des attaques commises par des « **agresseurs armés, souvent porteurs d'uniformes kaki ou noir, type treillis, et parfois encagoulés** », qui « **n'hésitent pas à utiliser la violence** ».

Selon Alain Joyandet, le secrétaire d'État français à la Coopération, il n'y a pas de menace particulière contre les Français. Pourtant, a-t-il ajouté, « **nous préférons avoir une réponse graduée. Si la situation venait à se détériorer encore plus, alors nous verrions quelle serait la réponse la plus appropriée** ». Pourtant encore, une partie des conseillers techniques français ont été enjoins, hier soir, de rentrer en France.

L'évacuation des Français et des derniers Européens constituerait, en cas de dérapages plus dramatiques



Les Guinéens sont inquiets. Beaucoup rejettent la junte et craignent que le départ des Français signifie un irrémédiable pourrissement de la situation.

des éléments de la junte et des milices armées – composées de mercenaires libériens, ivoiriens et sierra-léonais – une autre étape, à laquelle les forces françaises prépositionnées en Afrique sont accoutumées. Une intervention militaro-humanitaire pourrait aussi précipiter la chute, désormais inéluctable, du régime de Moussa Dadis Camara.

Pour signifier sa bonne volonté, la junte a, de nouveau, autorisé les manifestations, interdites après la tuerie du 28 septembre (au moins

157 morts). Mais la mesure risque de ne guère calmer les critiques. Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a ouvert une enquête sur ce carnage.

Camara prié de partir

L'Union africaine menace de prendre des sanctions contre la Guinée si Camara n'annonce pas, avant ce soir, qu'il renonce à se présenter à la présidentielle. L'Onu a créé, hier soir, une commission d'enquête. Les États-Unis, la France ainsi que l'Union

européenne exigent le départ de Camara qui a, par ailleurs, été lâché par quatre de ses ministres.

Seule la Chine ne semble pas s'émouvoir d'une situation pour le moins précaire. Le groupe chinois China International Fund aurait signé avec la junte un contrat d'exploitation minière et pétrolière d'une valeur estimée à sept milliards de dollars US. De quoi convaincre le capitaine Camara de continuer à défier la communauté internationale et de s'accrocher encore un peu au pouvoir.

Le rapport de l'Onu qui irrite Israël

Le Conseil des droits de l'homme a validé une enquête accusatrice sur la guerre à Gaza. « Farce diplomatique », gronde Jérusalem.

Vingt et une voix pour, six contre. Le Conseil des droits de l'homme de l'Onu a approuvé, vendredi, à Genève, un rapport de 575 pages qui exaspère Israël au plus haut point.

Le juge sud-africain Richard Goldstone, qui s'est rendu dans la bande de Gaza après le conflit de l'hiver dernier, estime que l'armée israélienne et les combattants du Hamas palestinien y ont perpétré « **des crimes de guerre et, possiblement, des crimes contre l'humanité** ». Des premiers raids de Tsahal, le 27 décembre 2008, jusqu'au cessez-le-feu du 17 janvier, plus de 1 300 Palestiniens et treize Israéliens avaient péri sous les bombes.

Conséquences de ce vote ? Le dossier va atterrir devant le Conseil de sécurité, à New York : le juge Goldstone lui recommande de saisir la Cour pénale internationale (CPI)... si l'État hébreu et les Palestiniens ne diligents pas « **des enquêtes nationales indépendantes** ».

En pratique, les dirigeants israéliens ne risquent pas grand-chose : leur allié américain usera de son veto au Conseil de sécurité. Les États-Unis souscrivent à l'argument massue d'Israël, selon lequel ce rapport ne fera qu'« **entraver (un) processus de**

paix... qui, en réalité, n'existe pas.

Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, s'en était pourtant laissé convaincre. Il avait accepté, il y a deux semaines, le report à mars d'un éventuel vote... avant de se raviser sous les huées de son peuple.

Pour Israël, les dégâts sont surtout politiques. Aussi le gouvernement Netanyahu vilipende-t-il le juge Goldstone – traître au judaïsme, selon l'ultradroite – et le Conseil des droits de l'homme, accusé de pencher du côté arabe, ce qui n'est pas faux.



Le juge Goldstone (à droite), en juin, à Gaza.

Soutiens-gorge

Les islamistes somaliens Chabaab font la chasse aux soutiens-gorge car ils constituent « une tromperie » et sont donc contraires aux enseignements de l'islam. Les Chabaab estiment que « la poitrine d'une femme doit être ferme naturellement ou bien plate ».

Pas facile, les affaires en Algérie

À Nantes, des patrons qui travaillent avec ce pays s'épaulent au sein d'un club.

« **Près de deux ans pour être payé d'un marché public ? J'ai vécu cela en Algérie !** » Le Nantais Pascal Mounier dirige la société d'ingénierie Ceric, à Saint-Herblain. En 2005, il a installé, en Algérie, où il participe à la construction d'hôpitaux, sa première filiale à l'étranger.

« **Une population jeune, un pays vaste et en développement, le potentiel est immense, reconnaît-il, mais nous nous demandons tous les jours pourquoi nous y sommes venus, tant les affaires prennent des tournures inattendues !** »

Des paiements en liquide

En 1994, le FMI a échelonné la dette du pays en échange de l'ouverture du marché. Sur le terrain, cela ne suit pas. La jungle administrative et financière favorise les dérapages. « **Tout et n'importe quoi – dont beaucoup de contrefaçons – s'importe et se vend** », constate Ahmed Tibaoui, directeur

du World Trade Center d'Alger.

Un autre Nantais, Georges Amiard, a franchi la Méditerranée, en 2000, avec Idena, sa société de Sautron, pour vendre son savoir-faire dans la nutrition animale. Une entreprise 100 % de droit algérien et vingt personnes, à Blida, au sud d'Alger. « **Il faut se battre sur tout. Notamment avec l'administration.** » Et puis « **dans l'élevage, tout est payé en liquide !** » C'est pour tout cela que Pascal Mounier a lancé un club Algérie à la CCI de Nantes, avec une vingtaine de PME.

D'autant que, depuis quelques mois, le pays s'emploie à limiter ses importations. Plus possible, par exemple, d'y faire entrer du matériel d'occasion. « **Comment expédier une nouvelle mélangeuse dans notre usine de Blida ?** s'interroge Georges Amiard. **En France, nous achetons ce matériel d'occasion, mais révisé.** »

Élisabeth BUREAU.

Les salariés DCNS mieux protégés à l'étranger ?

Les employés de l'équipementier naval pourraient travailler sous statut militaire et, à ce titre, bénéficier de certaines protections, via un « contrat réserve » signé avec l'État.

Après Dassault Aviation et Thales, DCNS (7 000 employés à Cherbourg, Brest, Lorient, Indret) pourrait bientôt signer un « **contrat réserve** » avec l'État. Il s'agit d'une convention qui permet au personnel d'entreprises privées d'être dépêché sur des théâtres d'opérations extérieures ou dans des pays sensibles, tout en bénéficiant du statut militaire.

L'article L. 4221-7 du code de la Défense stipule, en effet, que « **des volontaires peuvent servir, au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle, dans l'intérêt de la défense, auprès d'une entreprise qui participe au soutien des forces armées ou accompagne des opérations d'exportation relevant du domaine de la Défense** ».

Dans le cas de DCNS, dont une équipe avait été victime d'un attentat à Karachi, le 8 mai 2002 (11 morts et 12 blessés français), cette mesure signifie que ses employés pourront bénéficier de la logistique des armées (transports, hébergement, restauration, protection), mais aussi des assurances, de la protection sociale et des prestations de santé, et, « **sous certaines conditions, du statut d'ancien combattant** », selon le secrétaire d'État à la Défense, Hubert Falco a précisé, la semaine dernière, qu'« **en cas de malheur** », les enfants des salariés « **bénéficieront du statut de pupille de la Nation** ».

L'intérêt de ces conventions est quadruple. D'une part, les industriels français vont désormais bénéficier « **d'un système identique** » à celui de leurs concurrents anglo-saxons qui assurent, pour le compte de leurs autorités nationales, une part croissante des missions de soutien et de maintenance, mais aussi de renseignement et de sécurité.

« Éviter des dérives »

D'autre part, « **de telles conventions vont permettre d'éviter des dérives** », explique un responsable militaire français, qui regrette que certaines entreprises françaises recourent à leurs filiales étrangères et attribuent des contrats de travail « **au rabais** ». Par

ailleurs, l'attribution du statut militaire va soumettre les employés des sociétés privées à l'autorité militaire et permettre d'éviter toute accusation de mercenariat.

Enfin, ce système devrait permettre l'externalisation plus importante de fonctions militaires et sécuritaires au secteur privé. On peut imaginer qu'une entreprise spécialisée dans la sûreté maritime participe à la lutte anti-piraterie.

Outre DCNS, des conventions pourraient également être signées avec DCI (Défense Conseil International), EADS et Cap Gemini.

Philippe CHAPLEAU.

Le monde et l'Europe en bref

Le Basque Otegi incarcéré à Madrid

Le juge espagnol Baltasar Garçon a ordonné l'incarcération du leader indépendantiste basque Arnaldo Otegi et de quatre autres militants soupçonnés d'avoir voulu reconstruire la direction

de Batasuna, le bras politique interdit de l'ETA. Cinq autres militants indépendantistes qui avaient été interpellés, mardi, au Pays Basque et en Navarre (nord), ont été remis en liberté.

États-Unis : la grippe A tue 43 jeunes en cinq semaines

Les adolescents de 12 à 17 ans ont été les plus touchés, avec près de la moitié des décès. Quinze autres ont été enregistrés chez des enfants âgés de 5 à 11 ans, depuis la fin d'août. « Ces statistiques sont très sombres »,

souligne un médecin. À titre de comparaison, le nombre de décès pédiatriques enregistrés annuellement pour la grippe saisonnière varie de quarante à cinquante.

Mgr Williamson poursuivi par la justice allemande

La justice allemande a annoncé qu'elle engageait des poursuites contre l'évêque intègriste Richard Williamson pour des propos négationnistes tenus, en janvier, lors d'une émission à la télévision suédoise. Le parquet de Ratisbonne a demandé

au tribunal de la ville de condamner ce prélat de la Fraternité Saint Pie X, pour « incitation à la haine raciale ». Les négociations théologiques entre les intègristes et Benoît XVI débuteront le 26 octobre à Rome.

Zimbabwe : les Britanniques débloquent de l'aide

La Grande-Bretagne va débloquent 100 millions de dollars d'aide au Zimbabwe, cette année, pour aider le nouveau gouvernement d'union. La semaine dernière, l'Europe a accordé une aide sous forme de semences et

d'engrais, d'un montant de 15,4 millions d'euros, pour permettre aux petits exploitants agricoles zimbabwéens de relancer la production de céréales de leur pays.

Le retour des reliques de sainte Thérèse de Lisieux



Les reliques de sainte Thérèse de Lisieux ont traversé la Manche, jeudi, après un voyage en Angleterre (ici, à l'abbaye de Westminster) et au pays de Galles. 286 650 personnes sont venues vénérer les ossements de la carmélite française canonisée au XX^e siècle. Le voyage avait commencé, le 16 septembre, à

Portsmouth, dans le sud de l'Angleterre. Les os de la sainte ont été divisés en trois groupes. Un premier reste à Lisieux, en Normandie, un deuxième parcourt les lieux de cultes français et un troisième est présenté à l'étranger. Ces reliques ont voyagé dans plus de quarante pays à ce jour.

Vers un second tour pour la présidentielle afghane

La Commission des plaintes électorales afghane a indiqué, hier, qu'elle était proche d'un verdict, dans son enquête sur le scrutin présidentiel. Un deuxième tour est « probable » a affirmé, jeudi, l'ambassadeur afghan aux États-Unis. Le *Washington Post* affirme que le pourcentage des voix obtenu par le président sortant, Hamid Karzai, serait de 47 %, au lieu des

54,6 % proclamés avant l'enquête. L'Afghanistan baigne dans l'incertitude depuis l'élection du 20 août, entachée de fraude à grande échelle. Par ailleurs, dans le sud du pays, quatre militaires américains ont péri, jeudi, victimes d'une attaque à la bombe. Une patrouille danoise, prise à partie par des insurgés, a tué accidentellement un enfant et blessé deux civils.

Kenya : la sécheresse décime les éléphants

La sécheresse qui touche l'Afrique orientale pour la cinquième année consécutive a causé la mort de nombreux animaux, dans le sud du Kenya. Les éléphants, en particulier, mais

aussi les hippopotames et les buffles meurent en grand nombre, dans le parc national de Tsavo, dans le sud-est du pays, haut lieu du secteur touristique.

Treize morts dans un nouvel attentat au Pakistan

Au moins treize personnes ont été tuées, hier, dans un double attentat suicide visant la police, à Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan,

nouvel épisode d'une série d'attaques très meurtrières revendiquées par les talibans liés à Al-Qaïda. Cet attentat est le sixième en douze jours.

La santé du roi panique la Bourse de Bangkok

La Bourse thaïlandaise est en chute libre. Conséquence de rumeurs sur la santé chancelante du roi Bhumibol, 81 ans. Hospitalisé depuis septembre pour une infection au poulmon,

le monarque, très révé, est essentiel pour la stabilité d'un pays miné par la tension entre partisans et adversaires de l'ex-Premier ministre, Thaksin Shinawatra, renversé par l'armée en 2005.